



KAP KONÈK.T

L'inclusion numérique
pour tous les Réunionnais

SOMMAIRE

P4

UN LEVIER MAJEUR POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

P5

UN DISPOSITIF AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ NUMÉRIQUE

P6

DES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉS

P7

UN RÉSEAU IMPLANTÉ SUR LES QUATRE COINS DE L'ÎLE

P8

UN PROJET INSCRIT DANS LES ORIENTATIONS RÉGIONALES

P8

MODALITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

ÉDITO



Le numérique est aujourd’hui devenu un levier essentiel de développement, d’égalité et de citoyenneté. Accéder à Internet, maîtriser les outils numériques, pouvoir accomplir ses dé-marches en ligne : tout cela n’est plus un luxe, mais une nécessité.

Pourtant, force est de constater que cette révolution numérique ne bénéficie pas encore à tous. À La Réunion, comme ailleurs, la fracture numérique demeure une réalité préoccupante. Elle touche les publics les plus fragiles : les personnes âgées, les demandeurs d’emploi, les familles modestes, les habitants des zones les plus enclavées, mais aussi une partie de notre jeunesse.

La fracture numérique est d’abord une fracture sociale. Lorsqu’un citoyen ne peut pas accéder à ses droits, se former, chercher un emploi ou communiquer avec les services publics faute d’équipement, de connexion ou de compétences numériques, c’est l’égalité républicaine qui est mise à l’épreuve. C’est pourquoi la lutte contre la fracture numérique constitue une des priorités du projet de mandature de la Région Réunion. Elle s’inscrit pleinement dans notre ambition de construire un territoire plus solidaire, plus inclusif et tourné vers l’avenir.

Si de gros progrès ont été réalisés ces dernières années en matière, notamment, de déploiement du très haut débit dans les zones rurales et les hauts de l’île, cela ne suffit pas. Il nous faut également accompagner les Réunionnaises et les Réunionnais dans l’appropriation des usages numériques. Former, sensibiliser, rassurer : le numérique doit être un outil d’émancipation, et non une source d’exclusion ou de découragement. C’est bien toute la raison d’être de nouveau dispositif, « Kap Konèk.T », que nous avons imaginé comme un puissant outil de lutte contre la fracture numérique et qui va permettre à tous les Réunionnais en difficulté avec le numérique d’être accompagné gratuitement dans une structure labellisée.

Nous sommes ici au rendez-vous de nos engagements et de notre immense responsabilité pour que le numérique soit un facteur de progrès pleinement partagé. Avec « Kap Konèk.T », nous agissons concrètement pour que La Réunion soit au rendez-vous de la révolution technologique, tout en demeurant une île solidaire et inclusive.

Huguette Bello,
Présidente de la Région Réunion

**KAP
KONÈK.T**
La Région lé èk zot !

UN LEVIER MAJEUR POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

Le numérique est aujourd'hui un moteur essentiel de croissance et d'attractivité pour La Réunion. S'il ouvre de réelles opportunités économiques et sociales, il représente aussi un défi culturel et sociétal. L'accélération de la dématérialisation des services — qu'ils soient publics ou privés (banques, assurances, commerce...) — accentue les difficultés rencontrées par une partie de la population.

Cette fracture numérique prive des citoyens d'accéder à des droits essentiels et les marginalise dans leur vie quotidienne et professionnelle.

Dans ce contexte, la Région Réunion lance KAP KONÈK.T, un dispositif gratuit d'accompagnement destiné aux publics les plus éloignés des usages numériques. Il constitue désormais un cadre structuré, pensé pour lutter durablement contre l'illectronisme sur le territoire.



UN DISPOSITIF AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ NUMÉRIQUE

KAP KONÈK.T vise un objectif clair : **accompagner 1000 bénéficiaires par an** dans leurs usages numériques et administratifs.

Il s'adresse à toute personne majeure et prioritairement aux publics en situation de vulnérabilité :

- aux jeunes de moins de 26 ans sans diplôme,
- aux personnes au chômage de longue durée,
- aux personnes âgées de plus de 65 ans,
- aux publics nécessitant un accompagnement pour une demande de Continuité Territoriale,
- à toute personne rencontrant des difficultés dans ses usages numériques quotidiens.

Le dispositif repose sur deux missions centrales : permettre l'apprentissage des usages numériques essentiels et accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives en ligne. L'enjeu est multiple : favoriser l'appropriation des outils numériques, réduire la fracture numérique, renforcer le lien social et garantir un accès équitable aux droits.



Dans le cadre de KAP KONÈK.T, deux types d'accompagnement sont proposés aux bénéficiaires.

- Un premier volet d'accompagnement généraliste, pouvant aller jusqu'à 10 heures par an, vise à renforcer les compétences numériques de base et l'autonomie dans les usages du quotidien (accès aux services en ligne, communication, démarches administratives, sécurité numérique, etc.).
- Un second volet, spécifiquement dédié aux demandes de Continuité Territoriale « Région », prend la forme d'un accompagnement sur la réalisation de la démarche en ligne, afin de sécuriser chaque étape du parcours de la demande de Continuité Territoriale.



DES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉS

Les bénéficiaires peuvent être accompagnés individuellement ou au sein de petits ateliers de cinq personnes maximum.

- Format individuel : suivi en tête à tête pour une pédagogie adaptée au rythme et au profil de chaque bénéficiaire.
- Ateliers collectifs : groupes restreints à 5 personnes maximum, favorisant l'apprentissage collaboratif et le lien social

Les thématiques abordées couvrent l'ensemble des besoins de base : prise en main d'un ordinateur, utilisation du téléphone ou de la tablette, communication numérique, démarches administratives et sensibilisation à la cybersécurité. Chaque bénéficiaire suit un parcours complet, allant jusqu'à 10 heures par an, comprenant :



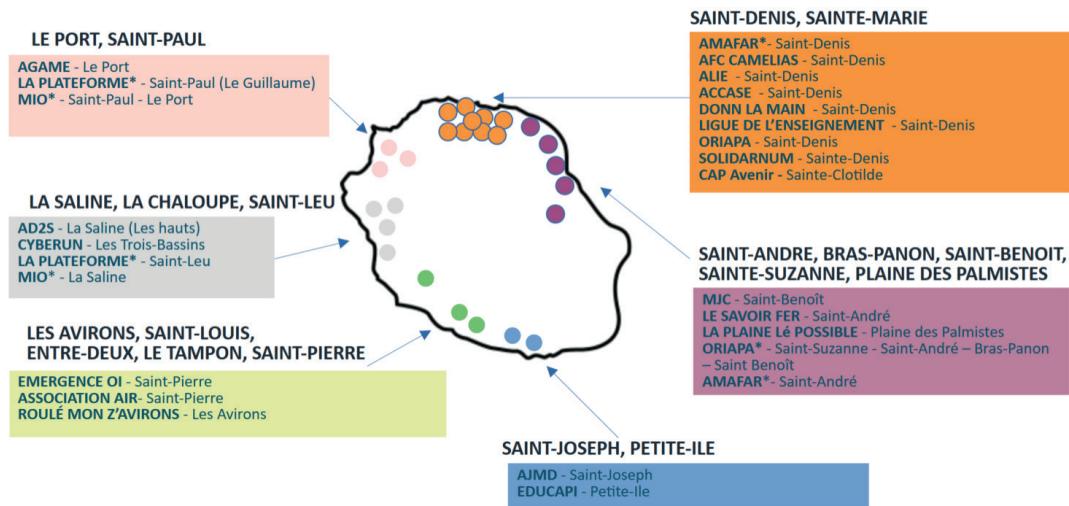
Les structures partenaires ont également un rôle clé dans le suivi : elles participent à l'évaluation de l'efficacité du dispositif, à sa promotion auprès du publics cibles et à son amélioration continue.



UN RÉSEAU IMPLANTÉ SUR LES QUATRE COINS DE L'ÎLE

Pour garantir un accès simple et de proximité, la Région s'appuie sur un réseau solide d'acteurs présents sur l'ensemble du territoire. Parmi eux : France Travail avec ses 17 agences, la CGSS (4 agences principales), ainsi que la DRFIP, et d'autres structures de proximité. (*Prévoir l'intégration d'une carte de La Réunion illustrant la répartition des structures.*)

STRUCTURES LABELLISÉES



UN PROJET INSCRIT DANS LES ORIENTATIONS RÉGIONALES

KAP KONÈK.T s'inscrit dans le Contrat de filière numérique et dans la feuille de route France Numérique Ensemble (FNE), portée conjointement par la Région, la Préfecture et le Conseil Départemental. Cette cohérence d'action vise à structurer durablement l'inclusion numérique sur le territoire et à répondre aux besoins croissants des citoyens dans un contexte de transformation numérique accélérée.

MODALITÉS TECHNIQUES ET FINANCIERES

Pour les bénéficiaires, l'accompagnement KAP KONÈK.T est totalement gratuit.

La Région fixe les coûts suivants :

15 €
par heure
d'accompagnement
généraliste dans la limite
de 10 heures par an

30 €
pour l'accompagnement
'Continuité
Territoriale Région'
forfait de 2 heures

Ces coûts sont intégralement pris en charge par la structure porteuse du dispositif et financés par la Région Réunion. Le dispositif ne relève pas du régime des aides d'État.

